

# BEP Systèmes numériques

## F1 - Fonction préparation des opérations et des équipements avant intervention sur site d'installation

- A 1-1 : préparation des opérations
- A1-1 T1- Prendre connaissance et analyser les éléments et spécifications du dossier d'un projet d'installation et/ou d'intervention.
- A1-1 T2- Prendre connaissance des caractéristiques du site d'installation.
- A1-1 T3- Recenser, rassembler les documents liés aux opérations.
- A1-1 T4- Identifier les contraintes liées aux travaux, aux conditions d'exécution et autres corps d'état.
- A1-1 T5- Recenser les outillages, équipements matériels et logiciels nécessaires (dont ceux de mesures et de tests).
- A1-1 T6- Prendre connaissance du planning d'exécution des opérations.

## F2 - Fonction installation - réalisation - mise en service

- A 2-1 : participation à la préparation sur le site d'installation
- A2-1 T1- Prendre en compte les éléments et spécifications du projet d'installation, et/ou du cahier des charges, et/ou du CCTP et/ou du bon de commande.
- A2-1 T2- Prendre en compte les caractéristiques du site d'installation en ce qui concerne :
  - les installations d'énergie et de fluide ;
  - les supports de transmission existants ;
  - la compatibilité (immunité, rayonnement) avec l'environnement des installations futures ;
  - les autres systèmes déjà existants ;
  - les particularités des locaux et de l'environnement pouvant influencer le fonctionnement des matériels.
- A2-1 T3- Donner des explications au client sous contrôle du tuteur ou du chef d'équipe.
- A 2-2 : identification des éléments (appareils et matériels), des conducteurs et des supports de transmission et d'énergie.
- A2-2 T1- Prendre connaissance du CCTP et des plans d'exécution.
- A2-2 T2- Identifier les particularités et contraintes liées à l'environnement de travail.
- A2-2 T3- Vérifier préalablement la conformité de l'installation existante (normes des installations gaz, eau et électricité).
- A2-2 T4- Respecter les règles de sécurité. Identifier les éléments (appareils et matériels), les conducteurs et les supports de transmission (couleur, marquage, test) et d'énergie.
- A2-2 T5- Renseigner le compte-rendu.
- A 2-3 : repassage des conduits, des supports de transmission et d'énergie.
- A2-3 T1- Prendre connaissance du CCTP et des plans d'exécution.
- A2-3 T2- Identifier les particularités et contraintes liées à l'environnement de travail.
- A2-3 T3- Vérifier préalablement la conformité de l'installation existante (normes des installations gaz, eau et électricité).
- A2-3 T4- Respecter les règles de sécurité. Identifier les éléments (appareils et matériels), les conducteurs et les supports de transmission (couleur, marquage, test) et d'énergie.
- A2-3 T5- Renseigner le compte-rendu.
- A 2-4 : implantation, pose des appareils et équipements d'interconnexion.
- A2-4 T1- Prendre connaissance du CCTP, des plans d'exécution, des règles de l'art.
- A2-4 T2- Identifier les particularités et contraintes liées à l'environnement de travail.
- A2-4 T3- Repérer les contraintes de réalisation.
- A2-4 T4- Respecter les règles de sécurité.
- A2-4 T5- Planter et poser les matériels et les équipements d'interconnexion.
- A2-4 T6- Effectuer les contrôles associés.
- A2-4 T7- Renseigner le compte-rendu.
- A 2-5 : réalisation des activités de câblage et de raccordement en suivant des procédures détaillées.
- A2-5 T1- Prendre connaissance de la procédure.
- A2-5 T2- Repérer, câbler, raccorder et/ou connecter les appareils, matériels et les supports de transmission en respectant les règles de l'art.
- A2-5 T3- Respecter les règles de sécurité.
- A2-5 T4- Renseigner le compte-rendu.
- A 2-6 : test et validation des supports de transmission et d'énergie.
- A2-6 T1- S'approprier un plan de démarche qualité et sécurité.
- A2-6 T2- S'approprier les éléments du projet d'installation et / ou d'intervention.
- A2-6 T3- Respecter les règles de sécurité, habilitation électrique, raccordement fluide.
- A2-6 T4- Tester et valider les supports de transmission et d'énergie.
- A2-6 T5- Faire la recette sous contrôle du tuteur ou du chef d'équipe, des différents supports.
- A 2-7 : mise en place, configuration, paramétrage, test, validation et mise en service des appareils, matériels et logiciels.
- A2-7 T1- Mettre en service les éléments (appareils et matériels) sur site et raccorder à la distribution des énergies et aux supports d'interconnexion.
- A2-7 T2- Installer et paramétrer les logiciels et les appareils en fonction des options et spécificités retenues.
- A2-7 T3- Vérifier préalablement le fonctionnement de ces appareils à partir des spécifications et procédures de test.
- A2-7 T4- Vérifier les caractéristiques de fonctionnement de l'installation en conformité avec le projet.
- A2-7 T5- Procéder à la réception de l'installation par le donneur d'ordre et/ou le client.
- A2-7 T6- Informer, conseiller et former le client sur l'utilisation, le fonctionnement et l'entretien sous contrôle du tuteur ou du chef d'équipe.
- A2-7 T7- Mettre en oeuvre les procédures de recette.

## F3 - Fonction organisation

- A 3-1 : participation à la gestion de son activité.
- A3-1 T1- Utiliser de façon pertinente les moyens en vue de la gestion optimale de son activité.
- A3-1 T2- Prévoir et/ou contrôler les lots de matériels et composants nécessaires à son activité.
- A3-1 T3- Mettre à jour les configurations ; modifications et évolutions techniques des installations.
- A3-1 T4- Prévoir les outillages et appareils de mesure. Identifier les équipements matériels qui constituent l'installation.
- A3-1 T5- Participer à la planification de son activité.
- A3-1 T6- Gérer son temps d'intervention.
- A3-1 T7- Participer au suivi administratif de son activité.
- A3-1 T8- Participer à la facturation d'une intervention (dans le domaine grand public).
- A 3-2 : actualisation de ses connaissances et mise à jour de la documentation.
- A3-2 T1- Actualiser ses connaissances sur les produits et les réglementations.
- A3-2 T2- Exploiter et mettre à jour sa documentation technique et réglementaire et celle de l'entreprise.
- A 3-3 : participation à la relation clientèle.
- A3-3 T1- Conseiller, informer l'utilisateur sur l'existant.
- A3-3 T2- Informer et sensibiliser l'utilisateur sur l'évolution de son installation et des produits.
- A3-3 T3- Préconiser des améliorations et / ou des évolutions de l'installation existante.
- A3-3 T4- Fidéliser la clientèle et conforter une relation de qualité.
- A3-3 T5- Collecter des informations.
- A 3-4 : respect des obligations légales et réglementaires.
- A3-4 T1- Conseiller, informer l'utilisateur sur l'existant.
- A3-4 T2- Informer et sensibiliser l'utilisateur sur l'évolution de son installation et des produits.
- A3-4 T3- Préconiser des améliorations et / ou des évolutions de l'installation existante.
- A3-4 T4- Fidéliser la clientèle et conforter une relation de qualité.
- A3-4 T5- Collecter des informations.